

moyen âge et qu'elle est la seule qui concilie la doctrine et la pratique de l'Église avec les droits naturels du *Pouvoir* civil.

Comme on le voit, cette théorie est née du désir qu'avaient d'estimables publicistes de déprendre l'Église violemment attaquée par les Protestants, les Césariens et les Salliens, à cause des sentences de déposition prononcées jadis contre des souverains prévaricateurs. Le *droit public* que Fénelon invoque pour excuser les Papes a certainement existé. "L'autorité des papes sur les rois n'était contestée que par celui qu'elle frappait. Il n'y eut donc jamais d'autorité plus légitime, comme jamais il n'y en eut de moins contestée [Du Pape, Liv. II. ch. 9].

Au reste, il ne s'agit pas ici précisément de justifier la conduite des papes. Si tel était notre but, nous n'aurions qu'à invoquer ce *droit public* auquel Fénelon et de Maistre ont recours, droit que l'histoire des âges de foi ne permet pas de révoquer en doute, et nous pourrions dire avec l'illustre auteur des "Sorrées" et "du Pape : " " des " que les peuples et les rois étaient d'accord sur " l'autorité des papes, tous les raisonnements modernes tombent J'ai beaucoup entendu de " mander dans ma vie de quel droit les papes dé " posaient les empereurs ; il est aisé de répondre : " du droit sur lequel repose toute autorité légitime, possession d'un côté, *us ntim* de l'autre. "

Mr. Gladstone parle de ce pouvoir en des termes courroucés comme un loyal anglais qui craint déjà que les foudres du Vatican, ces armes rouillées, ne tombent sur son île sacrée pour aménager le trône de notre gracieuse reine Victoria. Le P. Nerveau et le Dr. Manning ne l'ont rassuré qu'à demi. Mais Leibnitz, le plus illustre de tous les Protestants, ne pensait pas comme le chef des Libéraux anglais. Nous citons de lui le passage suivant lequel, quoiqu'un peu long, est, ce nous semble, intéressant comme *Note sur le Syllabus*.

" Il est constant que plusieurs princes sont feudataires ou *vassaux* de l'empire romain, ou du moins de l'Église romaine ; qu'une partie des rois et des ducs ont été créés par l'empereur ou par le Pape, et que les autres ne soient pas sacrés rois, sans faire en même temps hommage à Jésus-Christ à l'Église duquel ils promettent fidélité, lorsqu'ils reçoivent l'onction par la main de l'évêque ; et c'est ainsi que se vérifie cette formule ; *Christus*

regnat, vincit, imperat, puisque toutes les histoires témoignent que la plupart des peuples de l'Occident se sont soumis à l'Église avec autant d'empressement que de piété. Je n'examine point si toutes ces choses sont de droit divin. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'elles ont été faites avec un *consentement unanime*, qu'elles ont très-bien pu se faire, et qu'elles ne sont point opposées au bien de la chrétienté. Il est arrivé, ajoute-t-il, par la connexion étroite qu'ont entre elles les choses sacrées et les profanes, qu'on a cru que le Pape avait reçu quelque autorité sur les rois eux-mêmes. "

C'est bon, dira un libéral comme Mr. Gladstone, c'est bon, tout cela pour le Moyen-Age. En ces temps de barbarie les Papes ont pu rendre service en frappant sur les rois avec des armes volées ; avec plusieurs de vos écrivains catholiques, comme Bossuet et Michaud, l'histoire des Croisades, je reconnais que les *usurpations* ecclésiastiques avaient du bon : mais aujourd'hui, en plein dix-neuvième siècle, fourbir ces vieilles armes d'un autre âge, n'est-ce pas une insulte audacieusement jetée à la face de notre civilisation moderne ?

Chargeons encore le grand Leibnitz de répondre pour les Papes.

" Je serais d'avis d'établir à Rome même un tribunal et d'en faire le Pape président ; comme en effet il faisait autrefois figure de juge entre les princes chrétiens. Mais il faudrait en même temps que les ecclésiastiques reprissent leur ancienne autorité, et qu'un interdit et une excommunication fissent trembler des rois et des royaumes, comme du temps de Nicolas I ou de Grégoire VII. Voilà des projets qui réussiraient aussi aisément que celui de Mr. l'abbé de Saint Pierre. Mais puisqu'il est permis de faire des romans, pourquoi trouverons-nous mauvaise la fiction qui nous ramènerait le siècle d'or. "

Note — Ces citations sont empruntées au grand voyage de Mr. Gosselin. Leibnitz fait ici allusion au projet du fameux abbé, " pour rendre la paix perpétuelle en Europe. Dans son livre, en trois volumes, l'utopiste philanthrope développait ses moyens d'action lesquels se résumaient en l'établissement d'une diète européenne, pour juger les différends qui pourraient s'élever entre les princes.

Il est certain que l'on a cherché partout les